

# Domaine Public

# DP

JAA  
1002 Lausanne

5 novembre 1992 – n° 1103  
Hebdomadaire romand  
Trentième année

## SOS-Parents

Un rapport publié la semaine dernière par des experts fédéraux a révélé des chiffres accablants et consternants sur les mauvais traitements subis par les enfants. Statistiquement, chacun devrait, hélas, connaître au moins un enfant corrigé physiquement, souffrant de carences affectives graves ou dont on a abusé sexuellement. Cette réalité reste méconnue et la loi du silence continue de régner, laissant les familles à leurs pratiques barbares et à leur solitude face à des relations entre adultes et enfants qui les dépassent. Dénoncer, ce n'est pas seulement «redzipéter», c'est aussi, souvent, donner l'occasion à des parents en plein désarroi de se confier, de chercher un réconfort et un soutien.

Le rapport officiel défend donc le devoir d'ingérence dans la sphère familiale dès qu'il y a doute, dès que l'on subodore une relation louche entre un père et sa fille, dès que les claques ont remplacé les caresses. Subtile et nécessaire intrusion, où il faut veiller à ce que l'indifférence actuelle ne se transforme pas en une chasse généralisée aux «mauvais» parents, mauvais étant souvent dans ce genre de cas synonyme de «différent».

On prônait il y a quelques dizaines d'années et dans de nombreux milieux une éducation stricte et ferme, invitant même les parents à corriger, de manière légère, les enfants récalcitrants ou désobéissants, ce qui a certainement contribué à couper le lien affectif et de tendresse nécessaire aussi bien à l'épanouissement des enfants qu'à celui des parents. On réclame aujourd'hui de chacun, et cette demande de responsabilisation est heureuse, d'être attentif aux sévices dont pourraient être victimes les enfants, avec pourtant toute l'imprécision liée à ce terme. Un article dans un quotidien décrivait récemment tout le bienfait des massages sur les nourissons et les petits enfants. C'est incontestable. Mais un voisin qui n'a pas les mêmes principes éducatifs ne sera-t-il pas tenté de voir dans ces pratiques une relation douteuse sous prétexte qu'elle est un peu trop physique ? Et des campagnes maladroites de mise en garde ne risquent-elles pas d'aboutir

à d'autres «mauvais traitements», soit à des relations froides et distantes de la part de parents peu sûrs d'eux et soucieux d'éviter un hypothétique «dérapage», effectif ou simplement jugé tel par les voisins ?

Ces questions ne sont pas de pure rhétorique. En Amérique, les cas sont déjà nombreux où l'on juge celles et ceux qui sont coupables de sortir d'une norme à l'intérieur de laquelle il est finalement sécurisant de pouvoir enfermer les relations parents – enfants. Les cas dont on a connaissance sont bien sûr les plus spectaculaires ou les plus cocasses, tout en restant dramatiques, à l'image de cette mère à qui on a retiré son bébé pendant de nombreux mois parce qu'elle avait avoué ressentir du plaisir à l'allaiter; ou de ce pédiatre poursuivi pour avoir fait déshabiller un enfant.

Les mauvais traitements et les abus sexuels dont sont victimes les enfants doivent absolument être dénoncés. Mais ces cris d'alarme ne suffisent pas. L'enfant est un être capable très tôt de différencier les gestes naturels de ceux qui sont déplacés. Il faut leur apprendre à dire non et apprendre à les écouter. Les lignes téléphoniques ouvertes à leur intention vont dans ce sens et il est heureux qu'aujourd'hui — ce n'était hélas pas le cas il y a dix ou quinze ans — les autorités reconnaissent leur utilité. Si un réseau d'aide et de prévention se met en place autour des victimes, il faut aussi songer à développer quelque chose de semblable à l'intention des coupables. Il ne saurait être question d'excuser leur comportement souvent révoltant, mais il faut au moins leur reconnaître des circonstances atténuantes: membres d'une famille-satellite, les parents sont bien seuls pour faire face aux problèmes d'éducation, pour gérer les relations complexes qui peuvent s'établir entre adultes et enfants, pour fixer des limites claires entre la tendresse nécessaire et le geste déplacé.

Un téléphone pour parents en détresse reste à mettre sur pied.

# Propos de table

(jd) On peut comprendre le coup de colère de Jean-Pascal Delamuraz, lundi matin 26 octobre lors du «Petit déjeuner» de la radio suisse romande. Bien qu'attendu, le rejet par l'Union démocratique du centre de l'accord sur l'Espace économique européen, le samedi précédent, fait désordre dans le paysage gouvernemental. «*Se mettre en divorce avec le Conseil fédéral et le Parlement sur cette question de fond rend absolument difficile la position d'un parti gouvernemental qui est dans l'ambiguïté et c'est nettement quelque chose qu'il conviendra d'apprécier après le 6 décembre quant à la suite d'un travail en commun.*» Cette déclaration du ministre de l'économie peut être entendue comme une mise en question de la participation de l'UDC au Conseil fédéral. Pourtant le jour même le magistrat vaudois a démenti avoir préconisé la mise à l'écart des

centristes des responsabilités gouvernementales. Mettons donc cette imprecision de langage au compte d'une conversation en direct et à bâtons rompus. Car même si le vote du 6 décembre est d'une importance capitale pour la Suisse, la position solitaire de l'UDC n'implique pas le départ prochain d'Adolf Ogi.

Le Conseil fédéral, faut-il le rappeler, n'est pas un gouvernement de coalition. Ses membres sont élus individuellement selon une clé de répartition qui tient compte du rapport des forces politiques; ils ne sont pas responsables devant le Parlement qui peut désavouer leurs projets sans pour autant obtenir leurs têtes; issus certes d'un parti, ils ne restent pas pour autant otages de leur formation politique une fois au Conseil fédéral. Ce qu'on demande au gouvernement, c'est de trouver des solutions

qui tiennent compte des diverses sensibilités, politiques mais aussi linguistiques, régionales, sociales; des solutions qui tiennent la route au fil de la procédure parlementaire et populaire. Et parfois, c'est le cas de nos rapports avec l'Europe, qu'il indique le chemin.

Ne nous trompons pas de modèle ! C'est en régime parlementaire que l'on renvoie un partenaire malcommode et que joue la solidarité entre le gouvernement et sa majorité parlementaire.

En Suisse cette solidarité n'est pas une condition indispensable au fonctionnement des institutions, l'histoire contemporaine fourmille d'exemples à l'appui, et pas seulement d'exemples socialistes.

Retournons le scénario: si le peuple et les cantons rejetaient l'accord sur l'EEE, faudrait-il laisser le Conseil fédéral aux mains de l'UDC, des verts et des automobilistes ? On voit bien le ridicule du propos. La Suisse moderne a choisi de régler ses différends par intégration et non par exclusion des oppositions. Jusqu'à présent elle s'en est bien portée. ■

NORD - SUD

## Planter café

**Les prix du café se sont effondrés et continuent de plonger depuis trois ans. Les plus durement touchés sont bien sûr les septante-cinq pays du tiers monde producteurs et parmi eux ceux dont l'économie est la plus tributaire de sa production. Au plan mondial, 15 millions de petits paysans et, si on y ajoute leurs familles, 100 millions de personnes vivent du café.**

(fth) La Fondation Max Havelaar lance cet automne une nouvelle campagne d'information sur le marché du café. Le succès de son action en début d'année est indéniable: 4,5% du café vendu dans les commerces de détail, à savoir 2,5% de la consommation suisse totale portait son label; ce sont donc 2,8 millions de francs que les petits producteurs du tiers monde ont gagné. Aux conditions du marché mondial, leur gain aurait été inférieur de 1,6 million.

Dix maisons suisses, (dont deux importateurs qui fournissent dix-neuf torréfacteurs) ont signé des contrats de licence avec la fondation, l'offre en café «au juste prix» est donc large et couvre la quasi totalité du pays.

L'analyse que fait la fondation, dans un excellent dossier, des dysfonctionnements et de la crise du marché du café est de plusieurs ordres. Surproduc-

tion, effondrement des prix, endettement des pays producteurs, ces facteurs cumulés ruinent littéralement les petits producteurs.

La consommation de café n'augmente que faiblement dans les pays développés, le marché est donc saturé, et la consommation dans les pays pauvres ne pourrait s'accroître qu'avec une augmentation du revenu de leurs populations. La productivité, elle, ne cesse de croître, grâce à l'utilisation de variétés plus fécondes et d'engrais. C'est le résultat de la stratégie de modernisation de la Banque mondiale et des banques régionales de développement. Et l'exportation de café sert, par le biais de taxes et d'impôts, à renflouer les caisses des Etats endettés. Les stocks excédentaires sont énormes.

*Que peut-on faire pour réduire une offre structurellement surabondante ? Une di-*

*minution des variétés hautement productives ne donnerait pas, d'une manière générale, des résultats probants. En revanche, une augmentation du prix des intrants agricoles limiterait leur utilisation, ce qui aurait également des conséquences positives pour l'environnement et la santé. De nombreux Etats continuent à subventionner les engrais et les pesticides.*

*Un désendettement accru permettrait certainement d'échapper à la contrainte d'exporter des quantités de café toujours plus grandes. Les pays industrialisés ont encore trop peu fait, notamment en faveur des pays africains producteurs de café qui font partie des pays les plus pauvres de la planète. Un système fiscal moderne permettrait également à l'Etat de renoncer à devoir percevoir des impôts toujours plus élevés sur les exportations de café, affirme la fondation.*

### Un nouvel accord: une nécessité

Le seul moyen de régler les dysfonctionnements du marché du café serait un nouvel accord (le système des contingentements des exportations a été suspendu en juillet 1989) selon lequel la réglementation des quotas aurait une validité universelle. Les pays importateurs devraient renoncer au café dont la provenance n'est pas claire, et les pays exportateurs se mettre d'accord sur une répartition de quotas conforme

# Investiguer

(pi) Il y a six ans, Roger de Diesbach, ex-journaliste à l'ex-Tribune de Lausanne (devenue en deux temps *Le Matin*), lançait une agence de presse d'un genre nouveau: le Bureau de reportage et de recherche d'informations, plus connu dans le milieu sous le nom de BRRI. Son principe de départ: faire du journalisme d'investigation à l'intention d'un nombre limité de quotidiens qui, en échange d'un prix d'abonnement proportionnel à leur tirage, recevaient une vingtaine d'enquêtes par mois.

La formule était bien adaptée au mar-

au marché. De nouvelles négociations avaient été entamées en septembre à Londres, mais l'idée dominante semble être que le seul moyen de faire remonter les prix est de réduire l'offre.

## Des prix plus justes: une aide à la diversification

Les petits paysans, quand les prix baissent, doivent cultiver davantage pour assurer leurs revenus. Des compensations financières pour renoncer à leurs cultures ou réduire les surfaces cultivées ou encore l'arrachage des caféiers n'est pas une solution pour eux. Seuls des prix plus élevés leur permettent de disposer des moyens nécessaires pour cultiver et commercialiser d'autres produits, et pratiquer une certaine diversification. De manière concrète, la fondation Max Havelaar fait partie du Fair Trade International Forum (FTI). Les coopératives de petits paysans qui demandent à être inscrites au registre des producteurs doivent répondre aux critères du FTI. Parmi ces critères, citons l'exigence que les producteurs puissent influencer démocratiquement sur l'organisation de la coopérative, que le groupe de producteurs rassemble essentiellement des petits paysans, que les pratiques biologiques soient encouragées et qu'un bilan, vérifié par un organe de contrôle indépendant, soit présenté.

La qualité du café, qui doit correspondre aux exigences européennes, est contrôlée. Des experts se rendent périodiquement sur place pour se rendre compte des conditions locales. Il arrive parfois, en cas d'irrégularités, que certaines coopératives soient radiées du registre. C'est le cas notamment quand de gros propriétaires arrivent à avoir la mainmise sur une association. ■

ché suisse qui connaît un grand nombre de journaux dont fort peu ont les moyens de se payer des journalistes chargés de faire des enquêtes fouillées. Le BRRI a incontestablement acquis une notoriété plus que justifiée dans ce domaine, en même temps que les éditeurs prenaient conscience de la nécessité de mieux collaborer entre eux, voire de se regrouper.

Depuis six ans, la presse romande a connu à la fois des développements et des concentrations, peut-être aussi quelques règlements de comptes, qui ont été défavorables au BRRI. Si celui-ci a réussi à négocier une quasi-exclusivité pour la Suisse romande avec *La Suisse*, ce qui lui a permis de poursuivre ses activités, il ne pourra certainement pas survivre à l'expiration de ce contrat, qui ne sera pas renouvelé, au 31 janvier 1993.

Le BRRI a donc décidé de préparer un nouveau départ, en lançant un «journal fluide». Fluide, parce qu'il paraîtra au moins douze fois par an, mais de façon irrégulière, en fonction de la matière; fluide, parce que sa forme pourra varier en fonction des enquêtes: un feuillet de quelques pages une fois, un gros dossier une autre...

Un média original, mais d'une diffusion qui devrait forcément rester limitée sur un marché aussi restreint que la Suisse romande. Le BRRI a cependant pour lui son sérieux et l'incontestable estime dont il jouit dans de nombreux milieux de connaisseurs: presse, politique, économie, etc.

Le lancement se fera le 1<sup>er</sup> février 1993, pour autant que, d'ici cette date, l'agence ait reçu 3000 promesses d'abonnement, à 150 francs par année. Un pari, un défi, mais surtout une voix originale et rigoureuse: on ne se bat hélas pas sur ce créneau en Suisse romande. ■

BRRI, 1728 Rossens.

# Chronique européenne

## Sondages

(ag) Ils vont se multipliant, inévitablement puisque les médias les commandent, puis en font un événement. Dans un pays aussi diversifié que la Suisse, il est rare que le sondage couvre l'ensemble du pays. Le plus souvent, le Tessin est omis. Dans une votation où la majorité des cantons sera détermi-

nante, c'est une lacune, même si l'on peut admettre qu'un canton isolé a rarement un comportement totalement erratique. De surcroît, il est déterminant de savoir si les personnes interrogées ont l'intention d'aller voter. Les instituts américains ont dû resserrer leur fourchette à partir du moment où ils ont tenu compte de ce facteur. Il est plausible, au vu de l'engagement des institutions économiques et politiques, qui touchent des citoyens en général actifs, que ce facteur soit légèrement favorable aux partisans de l'EEE.

## Norvège

De tous les pays de l'AELE, la ratification du traité par la Norvège revêtait une signification particulière, puisque cet Etat est le seul, avec l'Islande, à n'avoir pas (encore) déposé une demande d'adhésion. Comme en Finlande, la majorité parlementaire devait être qualifiée à un très haut niveau.

La ratification par la Norvège donne la mesure de ce que serait l'isolement de la Suisse si les «non» devaient l'emporter. Et notre susceptibilité égoïste ne trouverait aucun répondeur.

## Rationalité

L'opposition au traité joue sur l'émotivité à deux niveaux. D'une part, elle se prétend gardienne de la souveraineté et de la résistance aux prétentions hégémoniques d'un bloc continental franco-allemand. D'autre part, selon une formule que les publicitaires au service du patronat ont utilisée sans se lasser, on affirme que les salaires sont menacés, et l'emploi, et le financement de l'AVS, donc plus d'impôts, etc. A cela, on peut opposer des formules tout aussi émotionnelles: sans ratification, vous perdrez un treizième salaire, comme l'affirmait l'institut bâlois BAK. Mais pourquoi accepter de se laisser entraîner sur ce terrain? Oui, il y a des enjeux économiques, il faut les définir raisonnablement, oui, il y a des enjeux politiques, il faut les situer: la Suisse ne perdra pas sa souveraineté, pas plus que la Norvège; oui, elle s'inscrira plus étroitement et solidairement dans le tissu européen. Devant les sondages hésitants, les partisans du traité sont sommés par tous les patentés de la communication de ne plus parler comme s'ils étaient sur la défensive, d'être moins abstraits. En fait, le choix réfléchi n'exclut pas la conviction. Se laisser entraîner sur le terrain de l'irrationalité, c'est donner à l'adversaire l'avantage du terrain. ■

# Payer le juste prix de ses déplacements

*Nous complétons nos informations sur le prix de la mobilité avec des données théoriques et, sur la page suivante, quelques exemples pratiques concernant le système des péages urbains. Où l'on constate qu'il y a parfois quelques divergences entre les discours et la pratique.*

(jd) Le prix des transports, des personnes comme des marchandises, est trop bas; il ne couvre pas tous les coûts engendrés par la mobilité. Une partie de ces coûts, celle à laquelle échappent les usagers, est assumée par les contribuables à travers le subventionnement des transports publics par exemple; ou par l'ensemble des assurés qui, par le biais de leurs primes, supportent les frais des accidents de la circulation; ou encore par tout un chacun pour ce qui est de la pollution atmosphérique et du bruit.

Les sommes ainsi épargnées par les usagers ne sont pas négligeables: selon des analyses effectuées dans le cadre du Programme national de recherche «Ville et transport», elles avoisinent annuellement 1,5 milliard de francs pour l'agglomération zurichoise et 325 millions pour la région bernoise.

## Modification économique des comportements

Dans deux articles précédents (DP 1101 et 1102) nous avons présenté les diffé-

rents moyens proposés par les économistes pour traduire la vérité des coûts de déplacement. De cette internalisation des coûts, pour reprendre le jargon technique, on attend une modification des comportements à la fois des usagers et des offres de transport. René L. Frey, professeur d'économie à l'Université de Bâle, résume ainsi ces modifications engendrées par l'augmentation des prix (*Neue Zürcher Zeitung*, 29 septembre 1992): à court terme l'utilisateur circule moins ou choisit un moyen de transport moins cher; à moyen terme il achète un véhicule qui consomme moins de carburant et à plus long terme il change de domicile ou d'emploi afin de raccourcir ses trajets. Du côté de l'offre, on peut également s'attendre à des changements. Alors qu'aux prix actuels un investissement massif dans le développement de véhicules moins nocifs pour l'environnement n'est guère rentable voire même risqué — les constructeurs de véhicules électriques en savent quelque chose —, la vérité des coûts de déplacement stimule l'innovation technique. De même pour les transports publics: aujourd'hui ils hésitent à relever leurs tarifs par crainte de la concurrence de l'automobile; demain ils pourront adapter leurs prix et investir dans l'équipement sans pour autant recourir massivement à l'argent des collectivités publiques. La validité de ces hypothèses repose sur la réaction des usagers aux nouveaux prix, ce que les économistes appellent l'élasticité de la demande. Or on sait qu'en Suisse cette élasticité existe: une augmentation de 10% du prix de l'essence provoquerait une baisse de la circulation routière de 5 à 7% et une croissance de 1 à 2% de la demande de transports publics.

## Choux mal aimés

(cfp) Pendant longtemps, les enseignants de gauche ont été suspects à Zurich, et parfois ailleurs. En 1979, la direction cantonale de l'Instruction publique prenait ouvertement position à leur égard. Mais à l'époque déjà, on commençait aussi à voir d'un œil critique les enseignants d'un tout autre bord, ceux de l'Association pour l'encouragement de la connaissance psychologique de l'homme (Verein zur Förderung des Psychologischen Menschenkenntnis - VPM), connue aussi sous le nom de son inspirateur, le psychologue Friedrich Liebling. L'association s'est considérablement développée ces dernières années. Face à une société qu'elle juge trop permissive, elle lutte pour un enseignement directif. Face aux parents, considérés comme trop tolérants, les enseignants fidèles des VPM prétendent, parfois, dicter le comportement de leurs élèves. Il en résulte des conflits qui ont récemment conduit des parents à refuser d'envoyer leurs enfants dans des classes tenues par des partisans de la VPM. Si certains cas ont été réglés à l'amiable, d'autres ont rencontré la résistance des commissions scolaires qui refusent de céder.

Les médias alémaniques en ont parlé, les lecteurs ont écrit des lettres. La VPM a réagi de diverses manières, notamment par un tract largement diffusé et qui précise ses positions sous le titre «Pour le bien de l'enfant — enseignants et VPM». Le texte attaque les réformes de l'enseignement. En bref: veut-on des écoles ou une dictature de la culture alternative de gauche ?

Prenant l'exemple du cercle scolaire où le conflit est le plus connu, à Milchbuck, le tract affirme que les Verts envisagent, après l'élimination des enseignants fidèles au VPM, de s'attaquer aux enseignants membres de l'UDC, du PDC et du parti radical.

Le texte est accompagné d'une liste de dix thèses sur l'enseignement, dont les objectifs sont: «Apprendre, former, diriger, encourager et consolider, motiver, intégrer, transmettre des valeurs, pédagogie, parents et enseignants, stopper la dégradation culturelle». Les commentaires confirment le caractère plus que traditionaliste de ces gens qui veulent imposer leur manière de penser «pour le bien des enfants».

En matière de lutte contre la drogue, les «Liebling» sont dans le camp le plus intolérant et se sont donc attirés certaines sympathies, notamment celle de l'UDC. L'association a déjà quelques points d'appui ailleurs qu'à Zurich. ■

## Aux usagers de payer la facture

L'internalisation des coûts de déplacement fait l'objet de vives critiques; théoriquement séduisante, elle présenterait en réalité plus d'inconvénients que d'avantages et mettrait en péril l'économie. Frey montre de manière convaincante que ces craintes ne sont pas fondées. Des pays comme le Japon et des villes comme Singapour, Bergen et Oslo, qui ont introduit de telles mesures, n'ont pas vu baisser leur capacité concurrentielle, bien au contraire, même si, dans la pratique, les résultats effectifs sont à nuancer (voir page suivante). Ce sont des réseaux de transports saturés et la multiplication des prescriptions qui dégradent la qualité du trafic et qui pèsent sur les coûts de

# La solution économique

(pi) Faire payer le juste prix de la mobilité n'est pas chose simple et les bonnes idées ont souvent du mal à dépasser le niveau des bureaux d'ingénieurs, parce qu'elles sont politiquement inapplicables. Le système actuel de financement est pourtant parsemé d'injustices: il correspond à peu de choses près à ce qu'il était il y a trente ans alors que le nombre de véhicules privés et de kilomètres parcourus a explosé depuis.

## Déplacements bénéfiques

Injuste par exemple le fait que la taxe auto, la vignette ou les primes RC soient forfaitaires et ne tiennent pas compte des kilomètres parcourus. Selon Yves Griffin («Péages urbains – Doux rêves, dures réalités», article paru dans *Transport – Environnement – Circulation*) Il ne faut pourtant pas tomber dans la tentation de vouloir résoudre tous les problèmes dus à une mobilité croissante par une application trop stricte des lois de l'économie. Selon lui, diverses expériences et sondages l'ont prouvé: le coût

des déplacements est perçu comme tellement inférieur au bénéfice personnel qu'ils procurent, qu'il faudrait une augmentation massive et politiquement inacceptable de leurs prix pour créer un réel effet de dissuasion. Augmentation qui serait d'ailleurs discriminatoire puisque l'on excluerait une partie des usagers du réseau routier afin de l'allouer prioritairement à d'autres, plus fortunés. Une augmentation du prix de la mobilité est certes souhaitable, mais elle ne pourra politiquement jamais atteindre un niveau tel qu'elle suffira à résoudre tous les problèmes de circulation. C'est donc une mesure parmi d'autres.

## Pas de système uniforme

Les péages urbains (les conducteurs de véhicules pénétrant à l'intérieur d'une ville ou utilisant certains axes doivent s'acquitter d'un péage) ont souvent été présentés comme des moyens de maîtriser, ou à tout le moins de réguler, le trafic par les prix. Or on s'aperçoit que parmi la dizaine de villes les plus con-

nues ayant recours au péage urbain, aucune n'applique un système uniforme que l'on retrouve ailleurs: il y a autant de modèles de péage qu'il y a de lieux d'application; mais surtout il n'y a guère que Singapour qui ait recours à ce système pour limiter la circulation et qui a donc développé un modèle de péage adapté à ce but et dont les bénéfices sont alloués au budget général de la ville. Dans la plupart des autres cas, ils restent affectés soit au paiement des infrastructures routières, soit, dans une vision plus large, au secteur «mobilité» du budget public.

L'exemple d'Oslo est à ce titre intéressant. Des postes de péage ont été mis en service en février 1990 sur tous les axes menant en ville, dans le but de financer d'importants travaux routiers qui ne pouvaient être avec les seules ressources allouées par le gouvernement central. Le prix d'une entrée correspond à moins de 2 francs et l'abonnement mensuel à une quarantaine de francs. Ce système moderne de péage fonctionne techniquement à satisfaction: des bornes électroniques permettent aux abonnés de passer sans s'arrêter et de nombreuses bornes automatiques sont équipées pour recevoir les pièces de monnaie. Mais son existence n'a fait reculer la circulation que de 4%. Et comme, à terme, ce péage permettra le financement d'un nouveau réseau de routes principales et de tunnels, il se soldera en fait probablement par une augmentation de la circulation, même si des rues anciennes seront délestées de tout ou partie de leur trafic actuel.

production des biens et des services. Les transports constituent une lourde charge pour les budgets publics; l'internalisation des coûts ferait peser cette charge sur les usagers et non plus sur les contribuables et certains projets routiers pourraient se révéler inutiles ou surdimensionnés.

## Favoriser des comportements respectueux du milieu vital

En Suisse, l'aménagement rationnel du territoire se heurte à une forte pression en faveur de la dispersion de l'habitat, conséquence directe du coût trop bas du transport individuel; des prix plus conformes à la réalité rendrait économiquement plus attractive une densification de la zone à bâtir.

Le trafic est l'un des principaux responsables des atteintes à l'environnement; l'internalisation des coûts, en renchérissant les déplacements, favoriserait des comportements plus respectueux du milieu vital, soit par la réduction de la mobilité, soit par la mise à disposition de solutions plus écologiques. Et les collectivités verraient dimi-

nuer leurs dépenses de réparation des atteintes à l'environnement.

## Des règles à respecter

Le professeur Frey rappelle quelques règles à respecter pour garantir le bon fonctionnement de cette régulation économique du marché de la mobilité. Tout d'abord, cette manière de faire ne doit pas conduire l'Etat à multiplier les taxes de toute sorte sous prétexte de discipliner le trafic; seules les mesures qui reposent sur des coûts externes prouvés sont légitimes. Ces taxes doivent être coordonnées sur le plan international et introduites de manière progressive mais avec un objectif final clairement énoncé, afin que les usagers puissent adapter leurs comportements. Enfin les recettes ainsi perçues ne sont pas destinées à alimenter les caisses publiques mais doivent être reversées à la population de manière forfaitaire; seront ainsi privilégiés ceux qui provoquent peu ou pas de coûts externes et les bas revenus. Élégante manière de conjuguer écologie et préoccupation sociale. ■

## Une fonction régulatrice, mais secondaire

La fonction régulatrice des péages urbains, comme des péages autoroutiers, est donc généralement secondaire et leur existence correspond plutôt à un souci d'équité fiscale: faire payer les routes par ceux qui les utilisent, là où ils les utilisent.

Mais si de tels systèmes devaient se développer, les associations de défense des automobilistes devraient se poser la question de la priorité des investissements: quelle est la manière la moins coûteuse de «fluidifier» le trafic urbain? Construire de nouvelles routes, forcément chères parce qu'en milieu bâti, ou investir dans un réseau performant de transports publics? A Oslo, c'est un peu des deux: environ 20% des recettes du péage serviront directement ou indirectement à améliorer les conditions d'exploitation des bus et des trams. ■

# Que d'expériences éphémères

*(réd) La prévention du sida fait appel à des comportements simples et apparemment faciles à mettre en pratique, y compris à l'intention des toxicomanes. Les projets mis sur pied dans ce sens sont pourtant peu nombreux et ne sont développés que dans quelques villes du pays, ce que montre le tableau inédit ci-dessous, dressé par Dominique Hausser, directeur du PNR 26C «Aspects psycho-sociaux et culturels du sida». La plupart de ces projets ont une durée de vie très limitée. On observe des remises en cause fréquentes et complètes des interventions proposées; elles semblent souvent liées aux rapports de force changeants entre les deux*

*tendances politiques défendues en général par les départements de la Santé publique (tendance pragmatique et libérale) et par ceux de Justice et police (tendance répressive non seulement du trafic, mais également de la consommation).*

*Dominique Hausser est également l'auteur d'un article sur ce sujet («Une urgence difficile à mettre en œuvre – Drogue: prévenir le sida») paru dans le n° 72 de la revue «UNI Lausanne» (service de presse de l'UNIL, BRA, 1015 Lausanne), dont la plus grande partie est consacrée aux dépendances.*

Ville	Projet	Activités	Début	Fin
Berne	Münstergasse	salon d'injection et échange de seringues	juin 1986	décembre 1989
	Schänzli	salon d'injection et échange de seringues	janvier 1990	août 1990
	Kocher	échange de seringues	février 1991	mars 1992
	Nägeligasse	salon d'injection et échange de seringues	juin 1990	juillet-août 1992 arrêt temporaire
	Murtengasse	salon d'injection et échange de seringues	février 1992	juillet août 1992 arrêt temporaire
Bâle	AIDS-Hilfe beider Basel	échange de seringues dans la rue	juin 1987	septembre 1987
	Spritzelhüsli	échange de seringues	juin 1988	mai 1989
	Fixerstübli	salon d'injection	mai 1989	janvier 1992
	Bus AIDS-Hilfe beider Basel	échange de seringues	février 1992 (8 jours)	février 1992
	Drogen Stammtisch klein Basel	salon d'injection et échange de seringues	juin 1991	août 1991
	Verein für aktuelle Jugendfragen	2 salons d'injection et échange de seringues	juin 1991	
Zurich	ZIPP-AIDS au Platzspitz	échange de seringues	décembre 1988	février 1992
	Bus ZIPP-AIDS	échange de seringues	mars 1992	juin 1992
	Sozialamt der Stadt Zurich	3 salons d'injection et échange de seringues	juin 1992	
St-Gall	Bienehüsli	salon d'injection et échange de seringues	août 1989 (avril 1990 officiel)	mars 1991
	Bus AIDS-Hilfe St-Gallen	échange de seringues	avril 1991	mai 1991
	AIDS-Hilfe St-Gallen	échange de seringues dans la rue	juin 1991	
Genève	Bus itinérant prévention sida. Groupe sida Genève	échange de seringues	octobre 1991	
Bienne	Bus Drop-in	échange de seringues	décembre 1991	
Lucerne	Drogen Forum	salon d'injection et échange de seringues	mars 1992	

COURRIER

# Une date historique

Le 27 octobre 1992, dans 14 pays européens, dont la Suisse, les cheminots ont manifesté leur attachement au service public face aux menaces de privatisation. Dans la plupart des pays ce mouvement s'est traduit par une grève largement suivie avec d'importantes perturbations dans le trafic.

C'est la première grève internationale de l'histoire du mouvement ouvrier ! Même si la réalité de cette grève a été très variée selon les pays, à l'origine il y a eu concertation et accord entre les syndicats de cheminots de quatorze pays pour manifester ce jour-là. (...)

Et pourquoi cette manifestation, pourquoi cette grève ? (...) Pour défendre leur entreprise, pour défendre un principe: le service public.

(...) Après la Seconde Guerre mondiale, avec l'ONU et surtout la Communauté européenne, on a tenté de construire des structures politiques supranationales. Le capitalisme, pendant ce temps, se mondialisait avec le développement des entreprises multinationales et transnationales. Mais les citoyens, surtout en tant que travailleurs, restaient enfermés à l'intérieur des frontières de leurs pays respectifs.

Bien sûr le mouvement ouvrier a sa pratique et son histoire internationale. Nous en sommes même à la quatrième organisation internationale des travailleurs, les Internationales ouvrières. Chacune a eu son rôle, et il faudrait, pour les jeunes, et

ceux qui ont oublié, en retracer l'histoire. Mais elles ne sont pas parvenues à fédérer durablement les citoyens, les travailleurs, au-delà des frontières.

La deuxième Internationale n'a pas pu, malgré Jaurès et Rosa Luxembourg, s'opposer à la guerre de Quatorze et a sombré avec la participation des partis socialistes aux gouvernements de guerre.

La troisième Internationale, celle de Lénine et des «21 conditions» de Zinoviev en 1919, fondatrice et fédératrice des partis communistes, n'a pas débouché sur une attitude durablement collective, chaque parti travaillant sur son terrain national.

Bien sûr, il existe des structures syndicales transnationales, comme la Confédération européenne des syndicats (CES), mais elles n'ont pas encore réussi à surmonter les différences de culture syndicale entre les pays et encore moins à organiser des mouvements de revendication transnationaux. Par exemple, la lutte des sidérurgistes allemands pour la semaine de 32 heures aurait pu être accompagnée efficacement par un mouvement similaire dans toute la Communauté; on imagine l'effet ! il n'est pas défendu de rêver ...

Et voilà que les cheminots se lèvent et disent non ! Voilà que dans ce monde soumis à la loi de l'argent et du profit pour quelques-uns, où les citoyens n'arrivent plus à distinguer leurs intérêts personnels de ceux de la collectivité et perdent la boussole, où les gouvernants proposent des fuites en avant du genre Maastricht ou EEE sans savoir où ils vont, voilà qu'une corporation, par dessus les frontières, entreprend un mouvement international, face à une menace qui est d'essence internationale. Et ça ne serait pas historique ? Bien sûr les organes soi-disant d'information ne s'en sont pas aperçus; ils n'ont parlé que des «perturbations» apportées aux usagers (Aujourd'hui, dans les services dits «publics» on dit «les clients»; sauf les jours de grève où ils redeviennent des «usagers»)(...) Tant pis pour eux, ces myopes. Mais dites à vos enfants que, plus tard, quand «ils seront grands», ils célébreront cette date du 27 octobre 1992 comme le premier jour de l'internationalisme des citoyens et des travailleurs. Pour reprendre l'expression de Jacques Brel dans sa chanson à Jaurès, ils commencent enfin à sortir de «l'enclave».

Honneur aux cheminots qui ont ouvert la voie et que nombreux soient ceux qui les suivront.

Michel Comte, Genève

## EN BREF

Le parti vert zurichois a consulté sa base sur l'Espace économique européen. Parmi les 41% des membres qui ont exprimé leur avis, 75% sont contre l'EEE, 25% pour et 2% ont voté blanc. A l'assemblée des délégués, qui a commandé le vote négatif le 6 décembre, la proportion des rejetants était plus forte.

Depuis vingt ans, un groupe de chercheurs valaisans, animés par l'archiviste Gérald Arletta, publie les résultats de ses travaux dans la collection «Société et culture du Valais contemporain». Cinq volumes ont déjà paru, le premier portant le titre de la série, et les autres ceux de «Développement et mutations en Valais», «Histoire de la démocratie en Valais de 1798 à 1914», «Idéologies et populations», «Le Valais et les étrangers».

Groupe valaisan de sciences humaines, Avenue Tourbillon 47, 1950 Sion.

Il y a dix ans, le peuple bernois décidait que les rives des lacs et des cours d'eau du canton devaient être accessibles au public. Jusqu'ici seuls 17% des plans ont été approuvés. 15 des 96 communes concernées n'ont encore rien entrepris.

L'enseignement français en Allemagne réduit ses effectifs en raison du retrait des troupes françaises. Il est question de fermer le lycée français de Baden-Baden qui compte actuellement mille élèves.

Leçon de vie politique suisse pour les petits européens sur TV 5 Europe: les Babibouchettes et le kangouroule s'étaient rendus à Berne pendant l'année du 700<sup>e</sup>. Deux moments forts de la visite au Palais fédéral: le discours de la Grande babibouchette au Conseil national avec, dans son dos, le président Bremi, et l'interview du conseiller national Felix Auer sur les particularités cantonales et les langues.

**DP** **DP** **Domaine Public**

Rédacteur responsable: Jean-Daniel Delley (jd)

Rédacteur: Pierre Imhof (pi)

Secrétaire de rédaction:

Frances Trezevant Honegger (fth)

Ont également collaboré à ce numéro:

André Gavillet (ag)

Charles-F. Pochon (cfp)

Abonnement: 75 francs pour une année

Administration, rédaction: Saint-Pierre 1,

case postale 2612, 1002 Lausanne

Téléphone: 021 312 69 10

Télécopie: 021 312 80 40 - CCP: 10-15527-9

Composition et maquette:

Frances Trezevant Honegger, Pierre Imhof,

Françoise Gavillet

Impression:

Imprimerie des Arts et Métiers SA, Renens

# Henri Cornaz, imprimeur

*Témoignage d'un artisan qui a vécu les révolutions de l'imprimerie... et bien plus.*

(ag) Quand l'amour du métier atteint sa plénitude, il dispense d'autres titres. Girardet n'affiche pas ses toques, il se dit cuisinier. Henri Cornaz fut (est toujours) imprimeur.

Y a-t-il un métier qui ait plus évolué en une vie d'homme ? De l'imprimerie du début du siècle, semblable à celle qu'évoque Balzac dans les *Illusions perdues*, jusqu'à la photocomposition d'aujourd'hui: du plomb à la puce, dit Cornaz. Un métier en totale mutation, un monde, celui de la politique, des idées, de l'art, en évolution forte et rapide, mais tout cela vécu à Yverdon, plus étroitement encore, au cœur d'Yverdon, au pied du château, du temple, à la rue du Milieu, à la rue du Four, à la rue du Midi. Très petit pré carré protégé pour une exploration riche de notre histoire contemporaine.

## Le cliquetis musical des linotypes

Henri Cornaz, avec une minutie de mécanicien, tente de faire revivre ces machines se substituant aux gestes de la composition à la casse, dans les casiers de laquelle il fallait en fin d'apprentissage savoir choisir mille quatre cents signes à l'heure, fixés renversés sur le composeur. Ainsi ce margeur de 1928: «Des suceurs, alignés sur une tige métallique, soulevaient chaque feuille, la faisaient avancer jusqu'aux pinces du cylindre qui la mordaient et l'entraînaient pour l'empreinte magique». Et que dire des merveilleuses linotypes ? *Domaine public*, chez Fawer, fut à l'origine composé dans leur cliquetis musical, pour moi inoubliable. Mais comment faire revivre l'âme des machines quand elles n'ont plus de serveur ? Henri Cornaz en parle avec l'autorité d'un ancien opérateur, pour qu'elles soient plus que des pièces de musée, où déjà elles ont leur place.

L'imprimeur en fin de compte s'efface derrière son produit, le livre, ses caractères (la sensualité élégante de l'italique du Garamond), ses pages de titre qui portent la marque de leur temps et qui savent encore nous parler au présent. Là perdure l'âme des machines quand les opérateurs ont disparu.

Henri Cornaz aime souligner son admiration pour Rousseau, «son cher Rousseau», auquel le lie en profondeur quelque communauté de destin, la mort

de la mère, l'apprentissage du métier du père. La parenté s'affiche dans l'incipit: «*J'ai vu le jour à Pâques 1920, au cœur même de la ville d'Yverdon, à deux pas du Temple et de son clocher*», quand Rousseau écrit avec fierté: «*Je suis né à Genève en 1712 d'Isaac Rousseau citoyen et de Suzanne Bernard citoyenne*». Mais le temple et son clocher ont projeté sur Cornaz leur ombre forte: il a été, lui, jusqu'au bout de son apprentissage et il dut respecter les heures de rentrée.

## Pourquoi on aime, pourquoi on milite

Mais Cornaz eut une force rousseauiste de remise en question qui en fit un participant actif de notre histoire contemporaine; son univers, bien qu'étroit, lui fournissait déjà des modèles aussi riches d'exemplarité que Pestalozzi ou l'encyclopédiste de Felice auxquels lui et sa femme se sont consacrés et se consacrent encore. Mais il est plus qu'un homme du passé historique. Musique, cinéma, théâtre et aussi soutien à l'Algérie en lutte pour sa libération, on découvre Cornaz, homme de gauche, engagé sur tous ces fronts. De ces luttes, il est vrai, il parle avec infiniment de pudeur, de distance même. Et pourtant, qui connaît Yverdon sait que les passions politiques n'y avaient pas la bonhomie que l'on prête aux Vaudois. Sagesse qui donne le recul; découverte, quand les idéologies sont mortes, qu'une qualité de relations humaines, qu'un engagement pour d'autres valeurs est plus essentiel. Cornaz ne s'en explique pas ouvertement. Mais aussi comment dire clairement pour autrui pourquoi on aime, pourquoi on milite. Plus difficile encore que de décrire une linotype.

Un livre de témoignage ne peut pas reconstituer le vécu, ou il court le risque de le recomposer. Il est plus important qu'il aide à tisser des réseaux, ceux de la vie, ceux des affinités. Cornaz dit son amour de la musique populaire balkanique: «*Quelle délectation au pays des Carpates, à Arad, en Olténie, en Munténie, au Banat, en Transylvanie, au Maramures, où nous sommes remontés aux sources, et avons renouvelé notre écoute de la musique*». Je venais de lire chez Nicolas Bouvier une même déclaration d'amour

sur la musique, saisie ainsi, au lieu même de sa création. De même, les descriptions de l'atelier, des relations de travail m'ont fait penser, y compris les accents rousseauistes, à l'horloger Claude Berney, jusqu'à cette fascination commune pour la calligraphie dont on enseignait encore à l'école les pleins, les déliés, les contours.

Au-delà du je, de l'histoire du moi jamais traduisible, ce qui compte, ce qui est la vie plus qu'individuelle, ce sont ces livres, ce tissu. L'imprimeur Cornaz nous donne d'Yverdon des correspondances. ■

Henri Cornaz: *De Plomb et de puce. Un imprimeur dans le siècle*, Editions de la Thière, 1992.

## MÉDIAS

On sait que *Libération* détient une participation dans la société d'édition du *Nouveau Quotidien* et qu'un accord rédactionnel lie les deux journaux. On trouve donc dans les deux quotidiens une interview de Jacques Attali, président de la BERD. Manque pourtant dans la version NQ la phrase suivante: «On peut très bien imaginer créer un marché commun continental dans lequel la CEE serait l'équivalent de ce que sont les Etats-Unis dans la NAFTA, l'AELE, l'analogue du Canada et l'Europe de l'Est, celui du Mexique. Un tel traité est presque écrit — j'en ai fait circuler un projet dans les capitales. C'est une affaire de volonté politique que d'entreprendre la négociation». (*Libération* du 30 octobre 1992)

La maison Ringier est satisfaite de la marche de ses affaires. En ce qui concerne la participation prévue au capital du journal bernois *Der Bund*, le chef de l'entreprise a noté qu'elle ouvrirait des perspectives intéressantes du côté de trois autres quotidiens de la région, à Bienne, Soleure et Thoune.

Pour le service de presse du PSS, Heidi Deneys a effectué une lecture comparée des quotidiens romands au lendemain des congrès du PSS et de l'UDC. Presque partout le non à l'EEE des centristes et de Blocher l'emporte largement, en espace, sur le oui des socialistes. Politique spectacle, ça marche !